



PM/SS

IVRY
S/ SEINE

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE HENRI MARTIN (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Henri Martin par M. Olivier Ménard – 18 rue Henri Martin – 94200 Ivry-sur-Seine, agissant pour son propre compte,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Henri Martin** à compter du **27 juin 2022 à 8 heures 30** jusqu'au **22 juillet 2022 à 8 heures 30** :

- **Neutralisation de deux places de stationnement au droit du n°18** pour permettre l'installation des véhicules de chantier,
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de Monsieur Ménard.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY
S/ SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant la Brigade des sapeurs-pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- RATP,
- M. Olivier Ménard – 18 rue Henri Martin – 94200 Ivry-sur-Seine.

FAIT EN MAIRIE, LE

21 JUIL, 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine

Et par délégation

Sarah Misslin

Adjointe au Maire



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux

LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE

Pour le Maire, la Responsable du service

Déplacements Stationnement

Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR ivry94.fr

LE

22 JUIL, 2022